

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 12 septembre à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 4 septembre 2023,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 18  
Présents : 13  
Votants : 13  
(dont 0 mandat)

**Etaient présents** : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,  
Catherine PINEAU, Anne-Claire AUGEREAU, Éric MILLET,  
Cécile THOMAS, Pierre ABRIAT et Karine VILLANNEAU  
**Absents excusés** : Christelle GIRAUD, Thibault BONNANFANT et  
Manuella REAUTE  
**Absents** : François GUILLOT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU  
**Secrétaire** : Cécile THOMAS

Affiché le 14 septembre 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**MODIFICATION ET AUGMENTATION DE CRÉDITS**  
**(délibération n° 2023-09-07)**

Décision modificative n° 4

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide les modifications de  
crédits suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSE				RECETTE			
Article	Niveau contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau	Intitulé	Montant
10226	10	Taxe d'aménagement	3 900,00	10226	10	Taxe d'aménagement	3 900,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSE				RECETTE			
Article	Niveau contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau	Intitulé	Montant
6542	65	Créances éteintes	100,00	6419	013	Remboursement salair	12 800,00
739118	014	Autres restitution fiscali	12 700,00				

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,  
Cécile THOMAS